

# Intervention illégale des forces israéliennes en Cisjordanie

## Partage international n° [427](#) - Mars 2024

*« Sous couvert des bombardements implacables et des atrocités commises à Gaza, les forces israéliennes ont déchaîné une force meurtrière illégale contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, commettant des homicides et faisant preuve d'un mépris effrayant pour la vie des Palestiniens. Ces homicides constituent une violation flagrante de la réglementation internationale relative aux droits humains et sont commis en toute impunité dans le cadre du maintien du régime d'oppression et de domination systématiques d'Israël sur les Palestiniens », a déclaré Erika Guevara-Rosas, directrice du programme mondial de recherche, de*

plaidoyer et d'action politique d'*Amnesty International*.

Le déploiement par les forces israéliennes d'armes meurtrières en réponse à des jeunes qui lancent des pierres contrevient au droit à la vie prévu par le droit international relatif aux droits humains et aux normes internationales régissant le recours à la force dans le cadre des activités de maintien de l'ordre. La force létale ne peut être utilisée dans le cadre du maintien de l'ordre qu'en cas de menace imminente pour la vie ; son utilisation n'est pas une réponse proportionnée aux jets de pierres.

**Lieu** : Cisjordanie, Israël

**Sources** : Amnesty International

**Thématiques** : [Société](#), [politique](#)

**Rubrique** : Le respect de la loi